

Le secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **68 (1959)**

Heft 8

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549269>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE SECOURS AUX ENFANTS DE LA CROIX-ROUGE SUISSE

UNE PROTHESE PEUT ETRE REMISE A UN ENFANT ALGERIEN



Azzedine Harouni est un petit Algérien de sept ans dont le père est portier dans un hôtel d'Oujda, au Maroc. Il est l'aîné de cinq enfants.

A la suite d'un accident, il a subi l'amputation de la jambe droite, jusqu'au genou. Au lieu de sauter et de courir

comme tous les enfants de son âge, il marchait avec des béquilles. Mais comment acheter une prothèse lorsqu'on est portier d'hôtel et que l'on a cinq petits enfants à charge?

Le père s'est adressé à un délégué de la Ligue participant à l'action de secours menée au Maroc en faveur des réfugiés algériens. A son tour, ce délégué a soumis le cas d'Azzedine à la Croix-Rouge suisse.

La prothèse a coûté 600 fr. Il s'agit d'un prix de faveur consenti par la fabrique d'appareils orthopédiques à laquelle la prothèse a été commandée et qui, elle aussi, a tenu à faire sa part pour Azzedine. Les parents seront en mesure de prendre à leur charge les frais d'ajustement de la prothèse au cours des années à venir, au fur et à mesure que l'enfant grandira.

Grâce aux fonds sans détermination dont le Service du Secours aux enfants dispose, grâce aux « dons sans attribution » qui lui parviennent, Azzedine est maintenant un enfant presque comme les autres.

*

Près de 3000 lits remis à des enfants suisses

La remise de lits et de literie à des enfants suisses a commencé en 1954. Les 2900 lits et les colis de literie supplémentaires distribués à ce jour, représentant une valeur de 1 100 000 fr., ont été donnés à des familles nécessiteuses de la montagne ou de la campagne en premier lieu.

Une nouvelle distribution de quelque 50 lits complets et d'un certain nombre de colis de literie supplémentaire destinés à des enfants suisses a eu lieu à fin novembre, portant ainsi à 2950 le nombre total de lits et à 2150 celui des colis de literie complémentaire qui ont été remis depuis le début de notre action d'entraide nationale, en avril 1954. A fin septembre, 1718 parrainages en faveur d'enfants suisses étaient en cours auprès de nos diverses sections.

*

Parrainages pour enfants étrangers

A fin septembre, la Croix-Rouge suisse recevait régulièrement les versements mensuels de 940 parrainages en faveur d'enfants grecs, de 968 en faveur d'enfants réfugiés en Allemagne, de 131 en faveur d'enfants réfugiés en Autriche, de 371 pour l'accueil d'enfants demandant une cure en préventorium, ainsi que de 111 parrainages pour les jeunes Hongrois confiés à la Croix-Rouge suisse, de 55 en faveur d'enfants français (Rayons de soleil de Cannes et de Pomeyrol notamment) et de 100 parrainages d'emploi libre.

*

C'est aux réfugiés que le Secours aux enfants vient premièrement en aide en Autriche, en Allemagne, en France, en Grèce, en Italie et en Afrique du Nord.

*

Des enfants yougoslaves au préventorium de Gstaad

Le préventorium « Beau-Soleil » à Gstaad accueille également régulièrement pour des séjours de plusieurs mois des enfants de santé déficiente venant d'Autriche, de Yougoslavie et, récemment, de Pologne.

Trente-deux enfants yougoslaves, originaires du Montenegro, sont arrivés en Suisse le 26 septembre. Choisis par une doctoresse suisse avec le concours de la Croix-Rouge yougoslave, ils feront au préventorium de la Croix-Rouge suisse « Beau-Soleil » à Gstaad le séjour de quatre mois que nécessite leur santé. Ils y ont succédé aux enfants autrichiens accueillis précédemment et qui ont regagné leur pays.

*

Le Secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse assiste par ailleurs 320 adolescents hongrois venus seuls en Suisse à fin 1956.

*

Parrainages pour réfugiés âgés

De nouvelles distributions de tissus, laine, draps, couvertures, pantoufles chaudes, matelas et vivres destinées à des vieillards nécessiteux auront lieu ces prochaines semaines en Autriche, Allemagne et Grèce. Près de 600 réfugiés âgés bénéficieront de cette aide bienvenue (Autriche: 205, Allemagne: 250, Grèce: 130). A fin septembre, 761 parrainages pour réfugiés âgés étaient en cours.

*

Les moyens financiers indispensables à la poursuite de ces diverses activités sont fournis par les versements réguliers d'environ 5500 « parrains » et par la Confédération. En 1959, une somme d'environ 500 000 fr. sera consacrée à l'accomplissement des diverses activités du Secours aux enfants à l'étranger et à l'hospitalisation d'enfants dans notre pays.

*

In memoriam

MADAME J.-A. PRUNIERE

La Croix-Rouge genevoise et son secours aux enfants ont eu le chagrin de perdre une collaboratrice fidèle qui dès les premiers convois d'enfants victimes de la guerre accueillis à Genève pendant la guerre leur avait prêté une aide incessante. M^{me} Prunière, française de nationalité, mais établie depuis très longtemps à Genève, et sa fille M^{lle} Anne-Marie Prunière ont collaboré sans répit, avec tout leur cœur, à l'accueil des enfants venus en Suisse et à leur réception à l'ancien hôtel Carlton qui a été pendant la guerre le centre d'accueil de la Croix-Rouge suisse avant de devenir voilà quelques années, le siège du C. I. C. R. Depuis la fin des convois, M^{me} Prunière continuait de songer aux enfants malheureux; chaque année, pour Noël, elle récoltait de quoi apporter un peu de joie aux enfants déshérités. Elle s'intéressait notamment aux enfants des « Rayons de soleil ». L'on ne faisait jamais appel en vain, s'agit-il d'un cas malheureux ou de donner son concours à une vente de la Croix-Rouge, à M^{me} Prunière. Nous prions son mari et sa fille de croire à nos sentiments de respectueuse sympathie et de gratitude fidèle au souvenir de M^{me} Prunière.